

France : haro sur les offres d'emploi aux enchères

« Face à cette pratique, qui déshumanise la proposition d'embauche, il appartient au législateur de garantir les droits du salarié, de définir les limites applicables au marché du travail, et de proposer un modèle compatible avec nos valeurs communes » a déclaré la parlementaire, très agacée de la publicité faite autour des sites d'enchères inversées pour l'emploi. A l'origine de la crise de nerf de madame la députée, le site Internet Jobdealer.net qui est présent depuis novembre 2005 sur le web français et qui s'inspire très largement de son cousin allemand, le site Jobdumping.net. Ce dernier a provoqué la colère de la société allemande, il faut dire que l'idée est d'une originalité particulièrement contestataire. Déjà, dans un article daté du 23 mai 2005, nous vous en expliquions le fonctionnement : un employeur propose un travail, en fixant un salaire maximum pour la tâche à effectuer. Puis les demandeurs d'emplois font des enchères à la baisse. Et, c'est celui qui coûte le moins cher qui l'emporte. Le texte que propose la députée est pour l'instant loin d'être complet, il ne contient d'ailleurs qu'une seule ligne qui prône son interdiction : « la conclusion d'un contrat de travail à l'issue d'enchères inversées portant sur le montant du salaire est interdite. » Enfin, Kosciusko-Morizet espère pouvoir intégrer sa proposition sous la forme d'amendement au projet de loi pour l'égalité des chances, qui devrait passer devant l'Assemblée nationale. Fabien Löw, le fondateur de Jobdumping.de s'était expliqué sur notre site, il promettait à l'époque de « respecter la loi française en matière de salaire minimum » même s'il juge que « ce n'est pas un bon système, car cela détruit des emplois. » Une critique bien assénée et qui risque de faire du bruit. Il faut pourtant bien admettre que le gouvernement fait par moment des choix contradictoires. D'un côté, il veut stopper l'hémorragie du chômage et de l'autre il veut interdire les nouveaux modèles de recrutement. En même temps, ce n'est pas une première. User de la contradiction pour relancer l'emploi est presque une exception nationale. D'ailleurs, preuve si il en est des traces de cette logique boiteuse dans l'Hexagone, le fait que les politiques de droite veulent relancer le marché du travail en massacrant le code du travail, et en précarisant l'emploi pour les jeunes avec le CPE (Contrat première embauche). Il existe pourtant une idée très démocratique pour résoudre le problème, des candidats choisis aux enchères par le bas sur Internet sauf que là il n'a pas de notion de prix, seul le moins menteur l'emporte.